



◆ Règlement intérieur 2018 ◆

stages multisports enfants 100 % nature

I. Présentation :

« **Oxyterra Activity** » est une structure sportive proposant un large choix d'activité de pleine nature.

Le siège social de la structure est au : Palau Daniel 24 d rue des catalans 13007 Marseille. Tel : 07 .82.132.212

SIRET : 827 768 946 00010 APE: 9329Z SIREN : 827 768 946

II. Fonctionnement :

► Période d'ouverture de la structure :

Les stages multisports enfants sont ouvert pendant toutes les vacances scolaire.

Hors mis :

- Vacances de NOËL → du 24/12/18 au 07/01/19.
- Grandes Vacances → du 06/08/18 au 26/08/18.
- Vacances d'hiver → du 09/02/19 au 24/02/19.

■ Les stages multisports ce déroule du lundi au vendredi de **08h00 à 17h30**.

■ **Oxyterra Activity** mets en place un récup'môme (nous venons récupérer nous même vos enfant en bas de chez vous ou près de chez vous), à des horaires bien précise que l'on vous communiquera après validation de votre inscription .

Le récup'môme s'effectuera de **08h00 à 09h00**.

■ **Oxyterra Activity** mets en place un dépos'môme (nous déposerons vos enfants en bas de chez vous), et nous vous enverrons un SMS, de confirmation de l'arrivée de votre enfants chez vous.

Le dépos'môme s'effectuera de **16h45 à 17h30**.

IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER LES HORAIRES DE LA RÉCUP'MÔME !!!

► **Condition de participation** :

■ Les stages multisports 100 % nature sont ouverts **aux enfants de 5 / 15 ans**.

■ Les inscriptions et renseignement s'effectueront auprès de notre site internet : **oxyterra activity.fr**, elles seront valider après réception de la « fiche sanitaire de liaison » et du « règlement intérieur » dater et signée.

■ **Le règlement** : un acompte de 25 % vous serra demander lors de la réservation ; puis le solde restant dû (par chèque libellé a l'ordre de Palau Daniel , virement ou en espèce) devra être envoyée avec les documents mentionné ci-dessus.

■ Les inscriptions se feront nécessairement à l'avance et seront clos une semaine avant le début des stages, afin de mettre en place le **Récup'môme**.

■ Pour éviter de pénaliser le groupe d'enfants, il est demandé aux parents :

→ d'être ponctuels (veiller à respecter les horaires du **Récup'môme**),

→ d'avertir rapidement Oxyterra Activity en cas de désistement,

→ de respecter les différentes recommandations.

→ De même, lors du retour, si les parents confient la responsabilité à une autre personne pour récupérer leurs enfants, ils devront fournir une lettre de « décharge parentale » à l'attention de la direction **Oxyterra Activity**, autorisant cette personne à récupérer vos enfants.

→ Il conviendra également de préciser à la direction **Oxyterra Activity**, si les enfants sont autorisés à rentrer seuls chez eux.

■ **Lors de l'inscription**, en supplément des fiches de liaison sanitaire et du règlement intérieur, il faut impérativement **joindre les documents obligatoires suivants** :

→ **copie de l'assurance de responsabilité civile,**

→ **certificat médical attestant « l'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique d'activités sportives de pleine nature ».**

■ **Concernant le déroulement des activités** : Le programme ainsi qu'un pdf plus complet sur nos activités est disponible sur notre site **Oxyterra Activity** dans le menu stages multisports enfants, les activités prévues étant susceptibles d'être modifiées (mauvais temps).

Les heures de retour sont données à titre d'information, sachant qu'elles sont susceptibles d'être modifiées (+ ou - 30 mn).

→ L'enfant devra avoir une tenue adaptée aux activités lui sera recommandée et obligatoire par moment,

→ L'enfant devra respecter le personnel d'**Oxyterra Activity** ainsi que ses camarades,

→ L'enfant devra respecter les lieux et les espaces naturels dans lesquels nous évoluerons,

→ L'enfant devra respecter les matériels mis à sa disposition par **Oxyterra Activity**,

→ **tout manquement à ces dispositions seront sanctionnés par deux avertissements,**

au-delà, l'exclusion sera définitive et sans remboursement des stages.

■ **Concernant les repas** :

Le déjeuner doit être prévu par les parents: un repas tiré du sac qui sera gardé dans une glacière réfrigérée par moment, soit porté par l'enfant lui-même dans son sac à dos.

→ **Le goûter** est offert par Oxyterra Activity.

→ **Si l'enfant a des contre-indications alimentaires (allergies.....) les parents doivent impérativement le stipuler sur le dossier d'inscription afin que l'encadrement en prenne connaissance.**

III. **Tarifs :**

■ **Oxyterra Activity** est une structure sportive privée, le tarif tient compte du déplacement vers les lieux choisis par nos soins, du matériel mis à la disposition des enfants, de l'entretien du véhicule, du goûter.....

→ Le prix de la semaine de stages est fixés à : 150 euros.

→ Le prix de deux semaines de stages est fixés à : 280 euros.

■ En cas d'absence ou de désistement pour convenance personnelle de l'enfant lors du stages, les familles ne seront pas remboursés, considérant que l'encadrement **Oxyterra Activity**, le transport, les activités sont prévue et réservé à l'avance.

■ L'inscription aux stages ne devient définitive qu'à réception des documents dûment complétés et du règlement globale de la semaine réservé.

■ **En cas de force majeure avéré, ou pour des raison médicales, les familles, sur présentation des pièces justificatives de l'absence de l'enfant, seront remboursé en totalité.**

■ Le paiement se font :

→ soit en espèce,

→ soit par virement,

→ soit par chèque libellé, à l'ordre de palau Daniel.

IV. **Encadrement :**

■ Dans le respect de la réglementation régis par le « Code de sport » et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié et diplômé.(voir rubrique **qui sommes nous ?** sur **oxyterra-activity.fr**)

V. **Sécurité / Hygiène :**

La fiche sanitaire doit être dûment complétée avec tous les renseignements nécessaire concernant le médecin traitant de l'enfant.

En cas d'urgence, l'équipe d'oxyterra-activity fera appel aux pompiers, SAMU..... pour intervenir rapidement si besoins est. L'enfant sera transporté à l'hôpital ou la clinique le / la plus proche.

Le médecin jugera de l'opportunité des soins à apporter.

En cas de traitement médical : l'ordonnance et les médicaments (dans leur emballage d'origine) doivent être marqués au noms de l'enfant avec la notice jointe.

Un numéro de téléphone des parents doit être communiqué au responsable de la direction d'oxyterra-activity afin qu'en cas d'urgence un des parents en soit informer au plus vite.

Date et Signature des parents
Précédé de la mention
« Lu et approuve »

Date et Signature de(s) l'enfant(s)
Précédé de la mention
« Lu et approuvé »